

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

NM-BADCAD01



La circulaire d'organisation est adressée par le service régional aux équipes et individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle les points essentiels des règlements de l'activité. Elle est consultable en ligne sur www.unss.org

Auteur : Olivier MORIN
Secrétaire : Anne

Union Nationale du Sport Scolaire de l'académie de Nancy – Metz

Championnat d'académie

BADMINTON INDIVIDUEL

Cadets - Cadettes

Réservés aux Non Classés et D8

Mercredi 6 janvier 2016

BAR LE DUC

Madame, Monsieur le Président de l'association sportive,
Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

Olivier MORIN
Directeur-Adjoint du service régional de l'UNSS

INFORMATIONS UTILES :

- **Organisateurs :**

Christine MORCEL	Lycée R Poincaré BAR LE DUC	06 62 87 18 84
Alain HEWENER	Lycée R Poincaré BAR LE DUC	06 83 28 48 12
- **Forfaits :**

En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais :

 - L'organisatrice **06 62 87 18 84**
 - Le service régional **03 83 18 87 29**

INSCRIPTIONS INTRANET

Inscriptions en ligne **OBLIGATOIRES** sur le site de l'UNSS Régionale www.unss.org.

Ouverture du serveur : Jeudi 26 novembre 2015

Fermeture du serveur : Lundi 4 janvier 2016 à 13h00

Rappel : ce championnat est réservé aux joueurs Non Classés et aux joueurs classés D8.

ACCUEIL - FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lieu : **FILLES :** Gymnase du Lycée Agricole Vilmorin
Chemin de Popey – 55000 BAR LE DUC

GARCONS : Gymnase Bradfer
1, Impasse des Brasseries – 55000 BAR LE DUC

Horaires :

12 H 00	Accueil
12 H 30	Début des rencontres
17 H 00	Fin de la compétition

Contrôle des licences :

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS). Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa **DATE DE NAISSANCE** ».

Encadrement extérieur :

Tout encadrant autre qu'un enseignant d'EPS devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible p39 dans le règlement fédéral). A défaut, il ne sera pas autorisé à pénétrer sur l'espace de pratique.



FACEBOOK UNSS : Devenez FAN !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Régional UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS NANCY METZ** !

ORGANISATION GENERALE

PROTOCOLE : DECLARATION A LIRE PAR UN COMPETITEUR ET/OU JO AVANT LA RENCONTRE FACE A TOUS LES PARTICIPANTS

« A l'occasion de cette rencontre UNSS, nous nous engageons :

- A respecter les règles du jeu
- A respecter nos adversaires, nos partenaires, les arbitres et les organisateurs
- A maîtriser nos émotions en toutes circonstances
- A nous montrer exemplaires, généreux et tolérants
- A saluer Arbitres et Adversaires AVANT et APRES chaque rencontre.

BONNE RENCONTRE UNSS ! »

➤ **FILLES :**

Responsable de l'organisation : **Christine MORCEL** Lycée R Poincaré BAR LE DUC **06 62 87 18 84**
Anais MANGIN LP Ligier Richier BAR LE DUC

Responsable Jeunes Officiels : Un membre du CD 55 ou de la Ligue

➤ **GARCONS :**

Responsable de l'organisation : **Alain HEWENER** Lycée R Poincaré BAR LE DUC **06 83 28 48 12**
Virginie RECCHIA Collège Clermont Varennes

Responsable Jeunes Officiels : Un membre du CD 55 ou de la Ligue

RAPPELS REGLEMENTAIRES – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critérium académique individuels **RESERVE AUX JOUEURS NON CLASSES ET AUX CLASSES D8.**

Catégories : **Cadets Garçons et Cadettes Filles né(e)s en 1999 et 2000.**

6 ou 7 terrains à disposition pour chaque tournoi - Finalité académique.

Les enseignants accompagnateurs pourront être mis à contribution afin d'aider à l'organisation du tournoi.

PROCLAMATION DES RESULTATS

Protocole

Les 3 premiers individuels Garçons et Filles seront médaillés (Or – Argent – Bronze).

Les 3 meilleurs JO seront également récompensés par des médailles d'or, argent et bronze.

Résultats :

A l'issue de la compétition, les résultats sont proclamés par l'organisateur qui informe le service régional par Mail, par téléphone ou par Fax.

Attention :

Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification par le service régional de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours.

Développement Durable :

Chaque enseignant veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial.